



**POUR BIEN UTILISER
CE PRODUIT**

connectez-vous sur

www.frap.expert/conseils

Tapez le code
12844
pour accéder
à la fiche
du produit,
nos conseils
et tutos.

FRAP®

L'EXPERT ANTI-RONGEURS

FRAP®

EST UNE MARQUE
DE LIPHATECH.

RATS des GRENIERS

RATS des GRENIERS

COMBLES & GRENIERS



**EFFICACITÉ
PROUVÉE**

RECOMMANDE
PAR LES
PROS
RECOMMANDE

• **ACTION RAPIDE***



marque déposée par
Macfarlan Smith

FABRIQUÉ en FRANCE



PÂTE

FRAP® PAT'



15 Sachets de 10g
PRÊT À L'EMPLOI **150g**

**LIPHATECH, LEADER
INNOVANT DE LA LUTTE
CONTRE LES RONGEURS !**

Depuis plus de 50 ans,
Liphatech a une mission :
développer des solutions
efficaces et innovantes
de lutte contre les rongeurs
pour les professionnels
et le grand public.

Notre stratégie : investir
dans la connaissance
et la recherche, concevoir
et fabriquer les meilleurs
produits et services,
être à l'écoute et s'adapter
aux besoins, respecter
et anticiper les attentes
réglementaires, environne-
mentales et sociétales.

*Chaque jour,
nous œuvrons pour
un environnement sain.*



**NOS PRODUITS FRAP®
SONT TESTÉS ET
VALIDÉS EN
CONDITIONS RÉELLES
PAR NOS EXPERTS
ET NE PRÉSENTENT
PAS DE RÉSISTANCE
CONNUE À CE JOUR.**

LIPHATECH

Distribué par : LIPHATECH S.A.S - Bonnel
CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France)
Tél : 05 53 69 35 70

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Veillez lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

AVANT UTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
POSITIONNER LE PRODUIT	<ul style="list-style-type: none"> L'appât prêt à l'emploi est à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. "En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât." Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcsours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc...). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Placer les postes d'appâtage hors de la portée : des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.
APRÈS UTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION



Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

RECOMMANDATIONS DE STOCKAGE



Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

MESURES DE GESTION DE RISQUE

- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc...) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).
- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : "ne pas déplacer ni ouvrir"; "contient un rodenticide"; "nom du produit ou numéro d'autorisation"; "substance(s) active(s)" et "en cas d'incident, contacter un centre antipoison".
- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.
- En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.
- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.
- Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

RECOMMANDATIONS SÉCURITÉ



PREMIERS SECOURS

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux.
- Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
- Antidote : administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.
- En cas :
 - d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse.
 - d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes
 - d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
 - d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.
- Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Ne pas provoquer de vomissement.
- En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.
- Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

TABLEAU DES USAGES

EN INTÉRIEUR

Organisme cible	Dose par poste d'appâtage	Distance minimale entre deux postes d'appâtage
Rats	Jusqu'à 150 g	4 mètres

EN EXTÉRIEUR autour des bâtiments

Rats	Jusqu'à 150 g	4 mètres
------	---------------	----------

SPÉCIFIQUE DE L'USAGE EN EXTÉRIEUR (AUTOUR DES BÂTIMENTS)

- Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés.

Vous pourrez ainsi retrouver nos boîtes d'appâtage dans votre magasin.



FRAP® PAT'

AMM N° FR-2012-0500

- Détenteur de l'autorisation : Liphatech S.A.S - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tel : 05 53 69 35 70
- Composition : Difethialone 0.0025% (25 mg/kg) - (n° CAS 104653-34-1)
- Formulation : Pâte - Appât prêt à l'emploi - Type de produit : TP 14 rodenticide - Catégorie d'utilisateur : Non professionnels - Organismes cibles : Rattus norvegicus (rat brun) et Rattus rattus (rat noir) - Domaines d'utilisation : Intérieur et Extérieur (autour des bâtiments).



- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P501 Éliminer le contenu / le récipient selon la réglementation en vigueur.
- Dangereux pour la faune.
- Dangereux pour les chiens et les chats.

Pour plus d'information retrouvez-nous sur www.frap.expert.fr